

Valneva présente ses résultats du T1 2014, confirme ses perspectives annuelles et fait le point sur son activité

Le groupe remplit avec succès ses objectifs financiers et opérationnels

- + *Le chiffre d'affaires (subventions incluses) s'établit à EUR 7,1M au T1 2014 (T1 2013: EUR 6,0M pro forma), bénéficiant d'une augmentation des ventes de produit*
- + *La perte nette s'élève à EUR 7,1M au T1 2014 (T1 2013: EUR 9,6M pro forma), illustrant ainsi les progrès réalisés en terme de synergies de coûts et de consolidation des activités émanant de la fusion*
- + *Plusieurs annonces majeures au T1:*
 - *Poursuite de la phase II/III des essais cliniques du candidat vaccin contre le Pseudomonas*
 - *Autorisation de mise sur le marché du premier vaccin humain produit sur la lignée cellulaire EB66®*
 - *Autorisation de mise sur le marché et lancement d'un second vaccin vétérinaire produit sur la lignée cellulaire EB66® en Amérique du Sud*

Perspectives:

- + Valneva confirme sa prévision de chiffre d'affaires IFRS de EUR 40 – 45 millions pour 2014, avec notamment la poursuite de la croissance de ses ventes d'IXIARO®/JESPECT® qui devrait lui permettre d'améliorer de façon significative la rentabilité de son vaccin contre l'encéphalite japonaise.
- + Le Groupe confirme également qu'il prévoit une amélioration significative de ses résultats opérationnels en 2014 (hors amortissement et dépréciation d'actifs) comparé à la performance financière pro-forma 2013 des deux activités consolidées (Vivalis et Intercell). Cette amélioration devrait provenir des synergies de fusion de EUR 5 à 6 millions et d'une réduction des dépenses de commercialisation du Groupe suite au récent amendement de son principal accord de distribution pour IXIARO®.
- + Valneva continuera à enregistrer des pertes en 2014 afin de soutenir l'investissement ciblé du Groupe sur la Recherche et Développement et de générer une création de valeur par l'innovation à long terme. Le Groupe confirme son objectif d'atteindre l'équilibre financier à moyen terme.

Lyon (France), 13 mai 2014 – La société de biotechnologies européenne Valneva SE ("Valneva" ou "le Groupe") présente aujourd'hui ses résultats financiers consolidés du premier trimestre, clos le 31 mars 2014. Les états financiers intérimaires consolidés et condensés sont disponibles sur le site internet du groupe (www.valneva.com).

Une vidéo-conférence pour les analystes financiers, gérants, investisseurs et journalistes est organisée aujourd'hui à 2:00pm (CET)
lien <http://www.media-server.com/m/p/fhdbeebd>
Un enregistrement de la conférence sera disponible sur le site internet du Groupe.

Principale information financière :

(non-auditée)

En milliers d'euros	3 mois clos au		
	31 mars 2014	31 mars 2013	31 mars 2013 pro forma
Chiffres d'affaires (subventions incluses)	7 095	1 877	6 043
Résultat net de l'exercice	(7 112)	(2 549)	(9 604)
EBITDA	(3 293)	(1 575)	(5 255)
Trésorerie nette générée par l'activité	(10 037)	(3 606)	n/a
Trésorerie nette fin de période	28 706	5 800	46 218

Revue opérationnelle des activités du Groupe:

+ Impact positif au T1 des synergies provenant de la fusion

L'harmonisation et la consolidation des principales activités, modes de fonctionnement et structures des deux sociétés (Intercell et Vivalis) finalisées fin 2013 ont eu un impact positif sur les frais généraux, commerciaux et administratifs (SG&A) permettant au Groupe de cibler et de réduire ses dépenses de R&D par rapport aux résultats pro forma du premier trimestre 2013.

Valneva continuera à bénéficier des synergies de coûts liés à la fusion sur le reste de l'exercice et prévoit une amélioration significative de ses résultats opérationnels en 2014 (hors amortissement et dépréciation d'actifs) comparé à la performance financière pro-forma 2013 des deux activités consolidées (Vivalis et Intercell).

Produit:

IXIARO®/JESPECT®: croissance continue et rentabilité accrue

Ventes du T1 conformes aux prévisions de la société : solide croissance à deux chiffres des ventes aux utilisateurs finaux (en glissement annuel)

Le chiffre d'affaires des ventes d'IXIARO®/JESPECT® progresse de EUR 3,8 millions au premier trimestre 2014 contre EUR 2,1 millions (pro-forma) au premier trimestre 2013.

En raison du caractère saisonnier des ventes, Valneva enregistre généralement au premier trimestre son niveau de ventes le plus faible de l'année. Néanmoins, le premier trimestre 2013 ayant été affecté par la décision du principal distributeur du Groupe de réduire ses stocks, les ventes affichent une croissance de 83% au premier trimestre 2014.

Valneva confirme sa prévision de chiffre d'affaires pour 2014 qui devrait être plus ou moins équivalent à celui de 2013 et représenter ainsi une croissance solide à deux chiffres en glissement annuel, les ventes à l'armée américaine ayant été transférées à Novartis et n'étant plus intégrées directement dans le chiffre d'affaires de la société, tel qu'annoncé précédemment.

La croissance des ventes aux utilisateurs finaux devrait être soutenue par un renforcement des recommandations et une meilleure sensibilisation.

Début avril 2014, Valneva a également annoncé avoir accordé au fabricant de vaccin Adimmune Corporation certains droits exclusifs sur son vaccin contre l'encéphalite japonaise à Taïwan. Adimmune va ainsi pouvoir faire enregistrer et commercialiser le vaccin sous un nom commercial local et développer, produire et distribuer le vaccin qui lui sera livré en vrac par Valneva. Adimmune approvisionne depuis plusieurs décennies le marché public taïwanais avec son vaccin contre l'encéphalite japonaise produit sur cerveaux de souris et vend environ 600,000 doses par an. Le comité consultatif taïwanais sur les pratiques de vaccinations a récemment recommandé l'introduction d'un vaccin plus moderne, produit sur cellules.

La conjonction de l'augmentation des ventes aux utilisateurs finaux, du nouvel accord avec Adimmune et des modifications récentes apportées au principal accord de distribution du groupe devrait ainsi permettre à Valneva d'améliorer de façon significative la rentabilité de son produit.

Recherche & Développement:

+ Pseudomonas aeruginosa: Poursuite de l'essai clinique de phase II/III

Fin mars 2014, Valneva a annoncé la poursuite de l'essai clinique de phase II/III de son candidat vaccin IC43 contre le Pseudomonas aeruginosa. Valneva et son partenaire (Novartis), qui co-développent le produit, ont décidé de poursuivre l'essai suite à différentes évaluations dont des analyses menées par un Comité de surveillance des données (Data monitoring Committee) et après consultation de deux agences réglementaires européennes et différents experts.

Valneva prévoit de reprendre le recrutement pour l'essai en cours au second trimestre 2014. En complément des 394 patients déjà enrôlés dans l'étude, le Groupe prévoit, dans un premier temps, de recruter, pour la seconde phase de l'étude, 400 nouveaux patients en unité de soins intensifs sur un total de 40 sites. Valneva envisage également la possibilité d'élargir l'étude si nécessaire. Les résultats préliminaires sont attendus fin 2015 / début 2016.

Le *Pseudomonas aeruginosa* est l'une des principales causes d'infections nosocomiales (infections acquises ou se développant lors d'une hospitalisation). Valneva estime que le vaccin pourrait potentiellement concerner entre 700 000 et un million de patients en unités de soins intensifs ou sous ventilation mécanique aux Etats-Unis et en Europe.

Dans ce groupe de patients, Valneva anticipe actuellement un taux de mortalité, toute cause de mortalités confondues, de 20% à 40% (à 28 jours) et estime qu'une baisse de cinq points de pourcentage du taux de mortalité pourrait conduire à une autorisation de mise sur le marché du vaccin.

+ **Candidat vaccin contre le *Clostridium difficile* – Initiation de la Phase II attendue au T4/2014**

Suite à l'annonce fin 2013 de résultats positifs de phase I pour son candidat vaccin contre le *C. difficile*, Valneva prépare l'initiation de la phase II, que le Groupe anticipe fin 2014.

La phase I a démontré un bon profil d'innocuité et de tolérance sur les deux populations de l'étude, adultes et personnes âgées, avec une tolérance locale encore meilleure chez les sujets âgés. Le candidat vaccin s'est révélé fortement immunogène chez les sujets âgés, et est parvenu à induire des réactions immunitaires contre les toxines A et B du *Clostridium difficile* identiques à celles observées chez les adultes. Les prochaines étapes de développement seront décidées en accord avec le partenaire stratégique de Valneva, Novartis.

+ ***Borrelia* (maladie de Lyme):**

Valneva a développé un candidat vaccin multivalent sous-unité à base de protéine. Le développement pré-clinique est en voie d'achèvement et le vaccin devrait être prêt à entrer en phase clinique vers la fin de l'année 2014. Néanmoins, Valneva n'a pas encore pris de décision sur le début des essais cliniques, le Groupe ayant décidé d'allouer principalement son budget R&D au développement de ses produits les plus avancés.

Il n'existe actuellement aucun vaccin disponible sur le marché contre la maladie de Lyme. Selon l'organisme américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC), 300.000 américains sont diagnostiqués chaque année avec la maladie de

Lyme et la propagation de la maladie ne cesse de s'accroître. En Europe, entre 180 000 et 200 000 cas sont recensés chaque année.

Plateformes:

+ Lignée cellulaire EB66®:

Fin mars 2014, Valneva a annoncé l'autorisation de mise sur le marché du premier vaccin humain produit sur la lignée cellulaire EB66®. L'autorisation a été accordée par les autorités de Santé japonaises au Chemo-Sero Therapeutic Research Institute (Kaketsuken), partenaire de GlaxoSmithKline (GSK), pour un vaccin contre la grippe pandémique H5N1. Le vaccin a été développé dans le cadre du plan mis en place par le gouvernement japonais pour répondre rapidement à une grippe pandémique, que ce soit en réaction à une épidémie ou par anticipation. Kaketsuken a récemment achevé la construction d'un site de production de premier plan à Kumamoto dont la capacité de production en cas de pandémie s'élève à environ 80 millions de doses. Kaketsuken pourrait également, dans le cadre d'une directive du ministère japonais de la Santé, du Travail et des Affaires sociales visant à établir des réserves, produire et fournir un vaccin pandémique sur lequel Valneva percevrait des redevances équivalentes à celles des redevances perçues pour la grippe saisonnière.

GSK, qui dispose d'une licence commerciale exclusive pour le développement et la commercialisation mondiale de vaccins humains contre la grippe pandémique et saisonnière produits sur la lignée cellulaire EB66® de Valneva, développe son propre vaccin contre la grippe pandémique aux Etats-Unis sur la EB66® en partenariat avec le Texas A&M University System (Tamus). Après avoir reçu l'autorisation du Ministère américain de la Santé et des Services sociaux (HHS) de construire un site de production de USD 91 millions pour la production de vaccins antigrippaux à Bryan-College Station, Texas, le HHS a récemment annoncé que le site pourrait être opérationnel et fournir un vaccin contre la grippe pandémique en vertu d'une autorisation d'utilisation d'urgence (Emergency Use Authorization - EUA) à compter de 2017.

Mi-mars 2014, Valneva a également annoncé l'autorisation de mise sur le marché et le lancement d'un second vaccin vétérinaire produit sur la lignée cellulaire EB66®. Le vaccin destiné à prévenir le virus de l'Hépatite à Corps d'Inclusion (HCI) a été développé par la société biopharmaceutique FARVET SAC (FARVET) basée à Lima (Pérou) et sera distribué au Pérou ainsi que dans plusieurs autres pays d'Amérique du Sud. Les termes financiers de l'accord n'ont pas été

communiqués mais incluent des paiements d'étapes ainsi que des redevances sur les ventes nettes du produit. Selon les termes de la licence commerciale actuellement en cours, FARVET possède les droits de développement de deux vaccins supplémentaires sur la lignée cellulaire EB66®.

Début mars, Valneva a également annoncé la signature d'un nouvel accord de recherche avec Emergent BioSolutions Inc. (NYSE:EBS), ainsi que le transfert d'un accord commercial existant, pour le développement de vaccins sur sa lignée cellulaire EB66®. La licence commerciale, qui avait été initialement octroyée à Oxford-Emergent Tuberculosis Consortium (OETC) pour le développement de vaccins contre la Tuberculose, est transférée à Emergent. Les termes financiers de l'accord n'ont pas été communiqués mais incluent un paiement initial ainsi que des paiements d'entretien annuels. Ces candidats vaccins pourront également générer des paiements d'étapes liés à l'état d'avancement des produits ainsi que des redevances sur les ventes futures.

+ **Plateforme de découverte d'anticorps VIVA|Screen®:**

Fin février 2014, Valneva a annoncé l'initiation d'un quatrième programme de découverte d'anticorps pour Sanofi Pasteur, la division vaccins de Sanofi, sur sa plateforme propriétaire de criblage de cellules VivaScreen®. Valneva a finalisé avec succès une découverte d'anticorps pour Sanofi-Pasteur en 2013 avec la livraison de trois anticorps candidats pour trois cibles différentes. L'initiation de ce nouveau programme s'inscrit dans le cadre d'un accord signé avec Sanofi Pasteur en juin 2010, allouant à Sanofi Pasteur des droits exclusifs mondiaux pour le développement et la commercialisation des anticorps découverts. Sanofi Pasteur finance également les activités de recherche effectuées en collaboration avec Valneva. Valneva pourrait recevoir des paiements allant jusqu'à EUR 35 millions par maladie infectieuse ainsi que des redevances associées aux ventes des produits si Sanofi Pasteur décide d'entrer en phase de développement afin de lancer un produit sur le marché. La première période d'option se termine fin 2014 et pourrait engendrer un premier paiement d'étape.

+ **Adjuvant IC31® / Candidat vaccin contre la Tuberculose IC31®**

Dans le domaine de la tuberculose, Valneva collabore avec le Statens Serum Institut (SSI) au Danemark. Trois candidats vaccins, tous formulés avec l'adjuvant IC31® de Valneva, sont actuellement en cours d'évaluation dans différents essais cliniques de phase I et II dans le cadre de l'accord du Groupe avec SSI et ses partenaires, Aeras et Sanofi Pasteur. En mars 2014, Aeras a

annoncé l'initiation d'un essai clinique de Phase II pour son candidat vaccin contre la tuberculose (TB) Aeras-404, utilisant l'adjuvant propriétaire de Valneva IC31[®]. Des données sur deux de ces essais devraient être publiées d'ici le quatrième trimestre 2014.

Dans le cadre d'une alliance stratégique signée en 2007, Novartis bénéficie également d'une licence d'utilisation de l'IC31[®] pour une sélection de nouveaux vaccins. Suite à différentes évaluations sur l'adjuvant IC31[®] dans des vaccins contre la grippe, Novartis effectue actuellement des essais cliniques avec l'IC31[®] sur un autre candidat vaccin non divulgué.

Autres informations importantes:

+ **Les partenaires de Valneva, Novartis et GlaxoSmithKline (GSK), s'allient et procèdent à un échange d'actifs**

Novartis et GlaxoSmithKline ont annoncé une transaction majeure, dont le transfert de la division vaccins de Novartis à GSK (à l'exception de la grippe), qui devrait être finalisée au premier semestre 2015.

Valneva considère que l'alliance de ses deux partenaires stratégiques devrait lui être globalement bénéfique et que les actifs clés sur lesquels reposent ses partenariats avec Novartis pourraient être potentiellement très complémentaires pour GSK.

Les deux candidats vaccins de Valneva contre le *Pseudomonas aeruginosa* et le *C. difficile*, en phase de développement avancé, ne sont pas des programmes qui figurent déjà dans le portefeuille de R&D de GSK et pourrait ajouter une valeur significative à ce portefeuille.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que son partenariat avec GSK pour la grippe sur la lignée cellulaire EB66[®] soit affecté par cette transaction puisque à ce jour, elle n'inclut pas l'activité grippe de Novartis (qui comprend également un vaccin contre la grippe issu de culture-cellulaire).

+ **Valneva et Crédit Agricole CIB mettent en place une ligne de capital (equity line)**

Afin d'accroître sa flexibilité financière, Valneva a mis en place avec Crédit Agricole CIB une ligne de capital (equity line), dispositif de financement par fonds propres. Cette ligne de capital va permettre à Valneva de créer 5 474 633 actions nouvelles ordinaires, représentant jusqu'à 10% des actions ordinaires de la Société.

Ce dispositif de financement a été mis en place par la création de 5 474 633 bons d'émissions d'actions (BEA) souscrits par Crédit Agricole CIB qui seront exerçables, sur demande de Valneva, en différentes tranches sur les 24 prochains mois. Les nouvelles actions émises sont destinées à être cédées sur le marché par Crédit Agricole CIB.

Pour chaque tranche, le prix de souscription des actions émises après exercice des BEA fera ressortir une décote de 5% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des actions ordinaires enregistré lors des trois séances de bourse précédant sa fixation.

A titre indicatif, sur la base des cours actuels des actions ordinaires, le montant d'apport en fonds propres susceptible d'être réalisé au moyen de cette ligne de capital pourrait atteindre environ EUR 32 millions. Sur la base des derniers cours de bourse et des comptes consolidés au 31 décembre 2013, la quote-part des capitaux propres par action augmenterait d'environ 11% sur une base non-diluée et d'environ 11,8% sur une base diluée (après prise en compte de l'impact dilutif des émissions potentielles d'actions).

Ce dispositif de financement, qui vient accroître les capacités financières actuelles de la Société, sera géré par Valneva, en fonction de ses besoins financiers. Il devrait notamment permettre à Valneva de faire progresser ses projets cliniques et pré-cliniques et de renforcer sa flexibilité financière.

Revue financière du premier trimestre 2014:

(non auditée)

Note: Les activités d'ex-Intercell ont été incluses dans les résultats consolidés du groupe à compter de la date de fusion effective, soit le 28 mai 2013. Les résultats financiers 2014 et 2013 ne sont, en conséquence, pas totalement comparables puisque les activités d'ex-Intercell ne sont pas incluses dans la période de comparaison mentionnée pour l'exercice 2013. Les chiffres pro-forma donnés dans ce communiqué, qui comprennent les activités d'ex-Intercell et excluent tout effet non

récurrent lié à la fusion, ont été préparés à titre informatif. Pour toute question concernant les hypothèses retenues pour établir ces données pro-forma et la réconciliation en IFRS, se référer au site internet de la société www.valneva.com

+ **Chiffres d'affaires (subventions incluses)**

Le chiffre d'affaires total (subventions incluses) de Valneva au premier trimestre 2014 progresse de EUR 5,2 millions à EUR 7,1 millions comparé à EUR 1,9 millions sur la même période l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par l'inclusion du chiffre d'affaires des activités ex-Intercell qui ne figurait pas dans les résultats du premier trimestre 2013. Les ventes d'IXIARO[®] contribuent ainsi à hauteur de EUR 3,8 millions au chiffre d'affaires de Valneva au premier trimestre 2014.

Le chiffre d'affaires pro forma, qui inclut les activités d'ex-Intercell sur les trois premiers mois de l'année 2013, a progressé de 17,4% au premier trimestre 2014 à EUR 7,1 millions contre EUR 6,0 millions l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par une forte progression des ventes de produit à EUR 3,8 millions au premier trimestre 2014 contre EUR 2,1 millions au premier trimestre 2013. Ces ventes ont bénéficié d'un effet positif au premier trimestre 2014 du calendrier des livraisons au principal distributeur et de l'impact au premier trimestre 2013 d'une réduction des stocks du principal distributeur.

Le chiffre d'affaires provenant des collaborations, licences et services recule légèrement à EUR 2,5 millions au premier trimestre 2014 contre EUR 2,7 millions pro forma au premier trimestre 2013. Les subventions passent de EUR 1,3 millions au premier trimestre 2013 à EUR 0,8 millions au premier trimestre 2014, principalement en raison d'une baisse du crédit impôt recherche.

+ **Résultat opérationnel et EBITDA**

Les coûts des produits et services vendus au premier trimestre 2014 s'élèvent à EUR 2,4 millions dont EUR 1,8 millions liés aux ventes d'IXIARO[®] (correspondant à une marge brute de 53,3%) et EUR 0,6 millions liés aux services.

Aucun coût de fabrication des produits n'avait été enregistré au premier trimestre 2013, les activités d'ex-Intercell ayant été seulement incluses dans le périmètre à compter de juin 2013. Pro forma, les coûts des produits et

services progressent au premier trimestre 2014 à EUR 2,4 millions contre EUR 1,3 millions au premier trimestre 2013.

Les dépenses de Recherche et développement s'élèvent à EUR 5,8 millions au premier trimestre 2014 contre EUR 2,8 millions au premier trimestre 2013. Pro forma, les dépenses de R&D reculent de EUR 8,3 millions au premier trimestre 2013 à EUR 5,8 millions au premier trimestre 2014, bénéficiant des synergies de coûts et d'une hiérarchisation des activités de R&D dans le cadre de la fusion.

Les frais généraux, commerciaux et administratifs (SG&A) s'élèvent à EUR 3,2 millions au premier trimestre 2014 contre EUR 1,0 millions au premier trimestre 2013. Pro forma, ces frais reculent de EUR 3,8 millions au premier trimestre 2013 à EUR 3,2 millions au premier trimestre 2014, bénéficiant des économies et des synergies de coûts liés à la fusion.

Les frais d'amortissement des actifs incorporels augmentent à EUR 2,2 millions au premier trimestre 2014 contre EUR 0,4 millions au premier trimestre 2013. Des frais d'un montant de EUR 1,6 millions inclus dans cette augmentation proviennent des actifs incorporels acquis lors de la fusion qui ont été enregistrés à leur juste valeur à la date effective de la fusion.

La perte opérationnelle de Valneva progresse de EUR 4,0 millions à EUR 6,4 millions au premier trimestre 2014 contre EUR 2,4 millions au premier trimestre 2013. Pro forma, la perte opérationnelle recule de EUR 1,4 millions à EUR 6,4 millions au premier trimestre 2014 contre 7,9 millions au premier trimestre 2013.

L'EBITDA s'établit à EUR -3,3 millions au premier trimestre 2014 contre EUR -1,6 millions au premier trimestre 2013. Pro forma, l'EBITDA s'améliore passant ainsi de EUR -5,3 millions au premier trimestre 2013 à EUR -3,3 millions au premier trimestre 2014.

Au premier trimestre 2014, Valneva a lancé une publication sectorielle de son résultat opérationnel répartie sur ses trois principaux segments d'activité « Produits », « Technologies et Services » et « Produit R&D ». Le segment « Produits » comprend les vaccins commercialisés, soit actuellement le vaccin contre l'encéphalite japonaise du Groupe. Ce segment, hors impact des charges calculées d'amortissement sur les actifs incorporels – enregistre un

résultat opérationnel de EUR 1,1 millions au premier trimestre 2014. Le segment « Technologies et Services » comprend la EB66[®], VivalScreen[®], IC31[®] et toute autre activité génératrice de revenus provenant de contrats de services et de licences. Au premier trimestre, ce segment enregistre une perte nette de EUR 0,8 millions hors impact des charges calculées d'amortissement sur les actifs incorporels.

Le segment « Produit R&D » comprend l'intégralité des programmes de recherche et de développement propriétaires du Groupe pouvant aboutir à la création de nouveaux produits à fort potentiel commercial, tels que les vaccins candidats contre le Pseudomonas et le C. difficile. Ce segment, qui constitue actuellement le principal poste d'investissement du Groupe, enregistre une perte opérationnelle de EUR 1,9 millions au premier trimestre 2014.

+ **Perte nette**

La perte nette de Valneva s'élève à EUR 7,1 millions au premier trimestre 2014 contre EUR 2,5 millions sur la même période de l'année précédente. Pro forma, la perte nette recule, passant de EUR 9,6 millions au premier trimestre 2013 à EUR 7,1 millions au premier trimestre 2014. Le recul enregistré illustre les progrès réalisés quant à la consolidation des activités et la réduction des coûts engagée dans le cadre de la fusion.

+ **Flux de trésorerie et liquidités**

Le flux net de trésorerie consommé par les activités opérationnelles s'élève à EUR 10,0 millions au premier trimestre 2014 et résulte principalement de la perte opérationnelle liée aux activités de R&D du Groupe et de l'augmentation du besoin en fonds de roulement lié à une réduction importante des dettes fournisseurs et une augmentation des stocks en fin de trimestre.

Les flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'investissement s'élèvent à EUR 0,9 millions au premier trimestre 2014 et résultent principalement de l'acquisition d'actifs incorporels (frais de développement capitalisés).

Les flux de trésorerie négatifs liés aux activités de financement s'élèvent à EUR 0,8 millions et résultent principalement de remboursement de prêts pour EUR 0,7 millions.

La trésorerie du Groupe au 31 mars 2014 s'élevait à EUR 28,7 millions contre EUR 5,8 millions au 31 mars 2013 et contre EUR 46,2 millions pro forma. La trésorerie du Groupe au 31 mars 2014 comprenait EUR 24,8 millions de

liquidités, EUR 0,5 millions d'encaisse affectée et EUR 3,4 millions de dépôts à court terme.

Contact:

Laetitia Bachelot Fontaine
Investor Relations Manager & External Communication Manager
Communications@valneva.com
T +33 2 28 07 37 10
M + 33 6 45 16 70 99

A propos de Valneva SE

Valneva est une société de biotechnologie européenne spécialisée dans les vaccins et les anticorps. Elle a été formée en 2013 par la fusion entre Intercell AG et Vivalis SA. La mission de Valneva est d'utiliser la puissance de l'innovation pour exceller à la fois dans la découverte d'anticorps et le développement et la commercialisation de vaccins, soit en propre soit en collaboration avec des partenaires industriels. Valneva génère des revenus diversifiés issus à la fois de ses produits commercialisés, un vaccin contre l'encéphalite japonaise (IXIARO[®]), de son portefeuille de produits candidats (développements en propre et en partenariat) et de ses plateformes technologiques propriétaires (la lignée cellulaire EB66[®], la plateforme de découverte d'anticorps VIVA|Screen[®] et l'adjuvant IC31[®]) déjà très largement adoptées par l'industrie biopharmaceutique. La société, dont le siège social est situé à Lyon, emploie actuellement environ 300 personnes en France, en Autriche, en Ecosse, aux Etats-Unis et au Japon. Site internet : www.valneva.com

Information Importante

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA, y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier et l'achèvement des projets de recherche, de développement et essais cliniques de produits candidats, la capacité de fabriquer, commercialiser et l'acceptation par le marché des produits candidats, la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à travailler sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers, les estimations de rendement et les estimations futures concernant les pertes d'exploitation anticipées, les revenus futurs, les besoins en capitaux et autres besoins additionnels de financement. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme «pourrait», «devrait», «s'attend à», « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété

intellectuelle. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés au cours de cette présentation seront effectivement réalisés. Intercell AG, Vivalis SA et Valneva fournissent les informations contenues dans ces matériaux comme ce communiqué de presse, et déclinent toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.